



## Motifs de la décision

### Arrêté du

modifiant certains arrêtés ministériels applicables à certaines installations classées pour la protection de l'environnement

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère de l'environnement du 6 avril 2017 au 27 avril 2017 inclus sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses observations sur le projet de texte disponible en suivant les liens suivants :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/cspirt-du-02-mai-2017-projet-decret-modifiant-la-a1712.html>

8 contributions ont été déposées lors de la consultation menée.

Les services de la DGPR en charge de l'élaboration du texte ont bien pris note des remarques reçues.

Le texte soumis à consultation du public n'a pas été modifié suite aux propositions de modifications. En effet, les propositions concernaient des demandes de clarifications sur le projet de décret accompagnant le texte.

Modifications demandées par le Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT) :

- Néant

Modifications demandées par le Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) :

- Néant

Modifications demandées suite aux réunions interministérielles :

- Néant

Modifications demandées par le Conseil d'Etat :

- Néant